

A la veille de cette deuxième semaine de fermeture des établissements scolaires et 7ème jour de confinement, la situation ne s'améliore pas et l'épidémie prend de l'ampleur. Il convient donc de respecter **encore plus scrupuleusement** les consignes de confinement. Pour le SNUDI-**FO** 53, la **priorité des priorités est la santé des personnels** et, plus largement de l'ensemble des salariés, des citoyens et de leurs enfants. A ce titre, il s'élève contre les consignes irresponsables qui parviennent de l'administration de l'Éducation Nationale parfois jusqu'aux établissements et jusqu'aux enseignants.

NON, les établissements scolaires ne sont pas ouverts, même partiellement. Seuls les enfants dont **LES DEUX PARENTS** sont soignants ou personnels dont l'activité est directement liée à la crise sanitaire (pompiers, police..), et qui n'ont aucune solution de garde peuvent être accueillis à la condition d'un protocole sanitaire qui garantit un maximum de sécurité pour les seuls personnels **VOLONTAIRES** pour cet accueil. Par ailleurs, le SNUDI-**FO** 53 constate que toutes ces interventions la semaine dernière pour revendiquer la présence de matériel de protection dans ces écoles ont été payantes.

NON, une « permanence » ne peut être imposée aux enseignants en dehors du cas évoqué plus haut. Les directeurs/trices n'ont **AUCUNE OBLIGATION** de se rendre régulièrement sur leur établissement pour une prétendue « continuité pédagogique ». Encore moins pour recevoir des parents qui viendraient chercher du travail. Le **SNUDI-FO** 53 s'élève contre les consignes de certains IEN - qui relaient en cela les indications de leur propres supérieurs - qui invitent les directeurs et chefs d'établissements à indiquer aux parents qu'ils peuvent pour cela cocher la case « *garde d'enfant* » ou « *déplacement pour motif familial impérieux* » sur l'attestation de déplacement dérogatoire.

Cela revient à inciter les familles à contourner la réglementation, à remettre en cause les consignes de confinement, et à mettre en danger de contamination des collègues et des familles. A l'heure où de plus en plus de médecins, au cœur de la bataille, appellent à renforcer le confinement, à l'heure où les syndicats appellent à cesser toute activité non essentielle pour répondre à la crise sanitaire, il est inadmissible et totalement irresponsable que l'on tienne un langage qui va dans un sens opposé.

Imposer aux directeurs des contacts quotidiens par visioconférence avec leur IEN place les enseignants sous tutelle, est aussi inefficace qu'inutile et détourne des préoccupations essentielles. De même, demander aux enseignants qu'ils contactent par téléphone au moins 1 fois par semaine chaque famille (sur quels appareils ? avec quels frais ?) est une exigence totalement hors sol et qui peut mettre à mal les relations avec certains parents. Chacun sait que **RIEN** ne pourra remplacer le contact direct entre les élèves et leur(s) enseignant(s). La prétendue « continuité pédagogique » est un leurre qui comporte également un risque de laisser sur le côté un grand nombre d'élèves pour des raisons sociales, géographiques et techniques. Il appartiendra aux enseignants, lorsqu'ils reprendront leur classe de combler ce qui doit l'être et de soutenir, comme ils savent le faire, les élèves en difficulté. Dans l'immédiat, chacun fera au mieux, selon les moyens matériels et techniques à sa disposition pour rester en contact avec ses élèves et les familles. **Et si l'Éducation Nationale, pour une fois, faisait confiance aux enseignants**, au lieu de leur dicter leur conduite professionnelle ? Car aujourd'hui, et vraisemblablement pour encore plusieurs semaines, la priorité est et doit rester la santé et la sécurité de chacun face à la crise sanitaire.

Le SNUDI-**FO** 53 appelle donc ses collègues à :

- N'ouvrir les écoles **QUE** pour l'accueil d'élèves dont les 2 parents doivent travailler, dans le cadre d'un protocole strict enseignants-familles-mairie et avec présence de matériel de protection
- Prendre du recul par rapport aux exigences institutionnelles et à refuser d'être culpabilisé : personne n'est responsable de la situation que nous vivons excepté nos autorités administratives dans la gestion de cette crise et plus largement les gouvernements successifs qui n'ont eu de cesse ces dernières années de détruire notre Fonction Publique.

Sur tous ces points, le syndicat est là pour vous défendre et faire valoir vos droits. N'hésitez pas à nous contacter pour tout problème, **les permanences téléphoniques sont assurées 7 jours sur 7.**